

Référence : DP JUIN 2013
Date : Jeudi 20 JUIN 2013

COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 20 juin 2013

DELEGUES du PERSONNEL

ORDRE DU JOUR :

C.G.T. : 33 questions soit 25% des questions
128 questions

**QUESTIONS D'ORDRE GENERAL
" CGT "****UGICT-CGT question 6**

Un salarié est identifié travailleur de nuit au 31 décembre 2012, ces services du 1er au 15 janvier 2013 sont des services de nuit (18h00 /1h30). Est-il considéré travailleur de nuit pendant cette période et pourquoi ?

Réponse : Est travailleur de nuit tout travailleur qui :

- 1) Soit accompli, au moins deux fois par semaine, selon son horaire de travail habituel, au moins trois heures de son temps de travail quotidien durant la période « 22 heures - 5 heures ».
- 2) Soit accompli, au cours d'une période de douze mois, au moins 270 heures de travail durant la période « 22 heures - 5 heures ».

Les éléments présents dans la question ne permettent pas de distinguer la situation de travail de nuit occasionnel en 2013, d'une situation de travailleur de nuit au sens de la définition précédente.

Ainsi, si seuls ses services du 1^{er} au 15 janvier sont de nuit, il peut ne pas être considéré comme travailleur de nuit

UGICT-CGT question 7

**RTT PCC métro durant les derniers cycles de 2012
Combien d'heures de RTT ont-elles été acquises ?
Combien d'heures de RTT ont-elles été prises ?
Combien d'heures de régularisation ont été compensées ?**

Réponse : Nous ne pouvons fournir que les droits pris (7 512 heures pour PCC Métro en 2012). Les droits acquis non pris pouvant être payés en fin de cycle, il n'est plus possible de retrouver les droits acquis a posteriori.

UGICT-CGT question 9

Confirmez-vous que lors de notre rencontre du 12/06/2013 vous nous avez informés du fait que les réunions DP soient forfaitisées à l'avenir pour l'ensemble des élus DP ?

Réponse : Les réunions DP seront attachées en journée programmée. Une note de service est en préparation et sera publiée prochainement après présentation aux instances.

UGICT-CGT question 15

Pensez-vous que l'augmentation générale issue des NAO de 2013 comblera l'augmentation des locations du CE ?

Réponse : Nous ne sommes pas partis prenantes dans les décisions des œuvres sociales du CE

UGICT-CGT question 16

Comme l'accès aux locations du CE devient de plus en plus difficile pour les salariés,

- a) **La direction générale va-t-elle augmenter la masse salariale ?**
- b) **Si non la direction va-t-elle augmenter le budget du CE ?**
- c) **La direction va-t-elle revoir l'augmentation du point 100 ?**

Réponses :

- a) La masse augmente en fonction des effectifs
- b) Il augmente en fonction de la masse salariale
- c) Les NAO 2013 sont terminées

UGICT-CGT question 17

À ce jour, combien de salariés n'ont pas eu leur EPA (ex EIA) ?

- a) **Dans quels services ?**
- b) **Dans quels dépôts ?**

Réponse :

A ce jour, 987 salariés (hors cadre) et 208 conducteurs ont un EPA ouvert dans l'application. Attention, un EPA a pu être réalisé mais pas encore saisi dans l'application.

Questions N°1 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons la moyenne de temps de travail sur les groupes Bus, pour les groupes Tram et groupes Métro ?

Réponse : 7h

Questions N°2 CGT ordre général

Nous exigeons demandons la moyenne d'amplitude de travail pour les groupes Bus, pour les groupes Tram et groupes Métro ?

Réponse : Nous n'avons pas possibilité de traiter ces données

Questions N°9 CGT ordre général :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total excédentaire sur l'ensemble de l'entreprise ?

Réponse : 161.776 heures

Questions N°10 CGT ordre général :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total supplémentaire sur l'ensemble de l'entreprise ?

Réponse : 60.834 heures

Questions N°11 CGT ordre général :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total complémentaire fait par les mi-temps sur l'ensemble de l'entreprise ?

Réponse : 4.599 heures

Questions N°12 CGT ordre général :

Les agents reclassés temporairement conservent-ils tous l'organisation du travail de leur service d'origine (moyenne 7h pour le personnel de conduite et 7h30 pour tous les autres ? Si non pour quelle raison ?

Réponse : oui Les salarié reclassés temporairement conservent l'organisation du travail de leur service d'origine (7h pour le personnel de conduite et 7h30 pour les autres).

Questions N°13 CGT ordre général :

Certains de ces salariés ont vu leur statut de reclassement évoluer et faire l'objet d'un avenant à leur contrat de travail les pérennisant à leur nouveau poste. Pour quelle raison ils ou elles ne bénéficient pas de l'organisation du travail du service auprès duquel ils ou elles sont affecté(es).

Réponse : Quand il s'agit d'un reclassement temporaire le salarié garde son organisation du temps de travail d'origine mais en cas de reclassement définitif il est mis en place un avenant dans lequel est repris l'organisation du travail du service d'affectation définitive.

QUESTIONS DIRECTION BUS

Questions N°3 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Bus inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H ?

Réponse : Merci de préciser la période demandée et si vous parlez en TTE ou TCO

Questions N°6 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Bus le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites ? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : Merci de préciser la période demandée

Questions N°1 CGT UTS :

Est -ce que la station de radio Jazz FM qui passe actuellement dans les stations de métro peut-elle être programmé sur les postes radio des bus à la place d'une station déjà programmé ?

Réponse : Non. Il est rappelé que de nombreux postes de radio sont détérioré

UGICT-CGT question 10

UTPe, un chef de groupe est-il en capacité de refuser d'accéder à la demande d'un CR non-placé sur la programmation d'une journée découverte au DCI ? Est-ce que la réponse "j'ai pas envie" est recevable ?

Réponse : Sur le principe non mais il peut en effet refuser s'il juge que la candidature ne sera pas favorable néanmoins il doit expliquer au CR concerné

UGICT-CGT question 11

Afin d'effectuer une demande de mobilité interne, un CR est dans l'obligation d'en faire part à son chef de groupe qui est l'unique décisionnaire de la recevabilité de la demande. Dans le cadre d'une relation conflictuelle proche du harcèlement moral et quand les griefs reprochés au salarié sont d'ordre personnel ou syndical et non pas professionnel et encore moins factuels, quelles sont les possibilités du salarié pour avoir une chance équitable de voir sa demande examinée ?

Réponse : Il peut saisir le chef d'unité

UGICT-CGT question 13

UTP, pourrait-on avoir la note de service sur la mobilité inter-dépôt ?

Réponse : Elle sera jointe au compte-rendu.

UGICT-CGT question 14, UTP

Dans le cas d'un salarié ayant effectué sa demande de mobilité d'UTP vers UTO depuis plus de 6 mois et ayant déjà essuyé un refus (ou une non réponse) pour une mobilité vers UTC pour motif que son statut d'alternant ne correspondait pas aux attentes du CUO, trouvez-vous normal qu'au jour d'aujourd'hui malgré un dossier vierge de toute sanction disciplinaire, ce salarié n'a toujours pas reçu de réponse malgré l'embauche au dépôt d'UTO de 3 nouveaux CR ? Doit-on y voir une sélection syndicale des mutations internes ?

Réponse : Les mutations inter UT sont organisées régulièrement à partir des demandes enregistrées et globalement pour l'ensemble de la DEX bus. Les prochaines auront lieu au 1^{er} septembre.

UGICT-CGT question 1

DCI, en complément des 29 mesures disciplinaires déjà réalisées, confirmez-vous les dires des hiérarchiques du DCI concernant de nouvelles mesures disciplinaires à venir pour l'activité de 2012, merci de préciser la validité de cette réponse ?

Réponse : à ce jour il n'y a pas d'éléments connus par l'entreprise qui amèneraient à de nouvelles sanctions

UGICT-CGT question 2

DCI, primes et point,

- a) **Quels sont les différents montants des primes pour les alternants ?**
- b) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- c) **Pourriez-vous transmettre aux encadrants en charge de répondre aux alternants la réponse b) car actuellement ceux-ci n'ont pas de réponse ?**
- d) **Quels sont les différents montants des primes pour les TCI ?**
- e) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- f) **Pourriez-vous transmettre aux encadrants en charge de répondre aux TCI la réponse e) car actuellement ceux-ci n'ont pas de réponse ?**
- g) **Quels sont les différents montants des primes pour les FF chef de bord ?**
- h) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- i) **Pourriez-vous transmettre aux chefs de bord la réponse h) afin qu'il puisse retrouver une motivation proportionnelle à cette réponse ?**
- j) **Quels sont les différents montants des primes pour les chefs de bord niveau 1 ?**
- k) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- l) **Quels sont les différents montants des primes pour les chefs de bord niveau 2 ?**
- m) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- n) **Parmi le personnel du DCI confirmez-vous qu'il a été décidé d'écarter des primes et point (niveau 2) les personnes concernées par les mesures disciplinaires ?**
- o) **Parmi les 29 mesures disciplinaires combien de personnes ont été primées ?**

Réponses :

- a) de 0 ou 200 euros
- b) par des différences de résultats
- c) oui
- d) de 0 à 500 euros
- e) par des différences de résultats
- f) oui
- g) de 0 à 600 euros
- h) par des différences de résultats

- i) oui
- j) de 0 à 700 euros
- k) par les différences de résultats
- l) de 0 à 700 euros
- m) par les différences de résultats
- n) oui
- o) 0

UGICT-CGT question 3

DCI, concernant les 29 dernières mesures disciplinaires,

- a) Combien sont liées aux passages de carte de service ?
- b) Combien sont liées aux passages de carte de client ?
- c) Combien sont liées aux passages de carte client et cartes de service ?
- d) Combien sont liées à d'autres raisons que les réponses a), b) et c) ?
- e) Combien sont liées à des passages de tickets ?
- f) Combien sont liées à de faux PV ?
- g) Combien sont liées des encaissements personnels ?
- h) Combien de demandes de licenciement ont été réalisées par l'entreprise auprès de l'inspection de travail ?
- i) Combien ont été acceptées ?
- j) Combien ont été refusées ?
- k) Quels sont les motifs des acceptations ?
- l) Quels sont les motifs des refus ?

Réponse : Nous ne ferons aucun commentaire au sujet des dossiers disciplinaires individuels

UGICT-CGT question 5 DCI,

A quelle date, le RT du DCI nord a-t-il cessé ses fonctions au sein du DCI ?

- a) A quelle date, le futur RT du DCI nord va-t-il prendre ces nouvelles fonctions au sein du DCI ?
- b) A quelle date, le coordinateur du DCI nord va-t-il cesser ses fonctions au sein du DCI ?
- c) A quelle date le futur coordinateur du DCI nord va-t-il prendre ces nouvelles fonctions au sein du DCI ?

Réponses :

En avril 2013

- a) en septembre 2013
- b) pas d'information à ce jour à ce sujet
- c) au départ de l'actuel coordinateur

UGICT-CGT question 12,

DCI SUD, est-ce que la charte contre les discriminations de l'entreprise est applicable au service DCI Sud ? Si oui, quelles solutions l'entreprise va t'elle mettre en œuvre pour la faire immédiatement ?

Réponse : Oui les principes de non-discrimination sont applicables au sein de l'ensemble de l'entreprise, il n'y a aucune forme de discrimination au secteur SUD.

QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS

UGICT-CGT question 4

UTM recyclage MPL75

**Quel sera le contenu de la deuxième journée de recyclage ?
Quand seront prévues les premières journées ?**

Réponses :

- a) Le recyclage sera axé sur l'extension du métro sur Oullins, avec les particularités de conduite, le profil de la ligne, les zones de manœuvres et une visite à pied entre Gerland et Oullins (le matin en salle et l'après-midi sur le terrain)
- b) Les premières dates de recyclage se feront à partir de la semaine 36 et devraient se terminer sur la semaine 41

UGICT-CGT question 8

Prime ALs UTMA,

Quel est le secteur d'UTMA qui n'a pas reçu de primes ?

Quel est le secteur d'UTMA où 70 % des Als ont été primés ?

Quels sont les secteurs d'UTMA où seulement 20% des Als ont été primés ?

Réponses :

- a) Nous ne raisonnons pas par secteur. Il n'y a pas d' « enveloppe » attribuée par secteur. Seul l'agent est considéré et son l'investissement pris en compte.
- b) Au vu de la réponse A, cette question n'a pas lieu d'être.
- c) Idem réponse B

UGICT-CGT question 18

Un salarié reçoit un PV pour avoir stationner devant un arrêt de tramway durant son intervention.

- a) Pourquoi son hiérarchique demande de payer le PV ?
- b) Pourquoi son hiérarchique demande de compenser le prix de l'amende par des heures supplémentaires (ou HX) ?

Réponses :

- a) Il est rappelé que les agents doivent respecter le code de la route, A défaut, ils ont à leur charge le montant de l'amende. Quand le stationnement est autorisé par un arrêté préfectoral et la voiture identifiée clairement comme une voiture d'intervention, une demande d'indulgence est faite au procureur de la république.
- b) Cela paraît très étonnant. Merci de préciser le cas

Question n °4 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Métro inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H ?

Réponse : Merci de préciser la période demandée

Question n°5 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Tram inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H ?

Réponse : Merci de préciser la période demandée

Question n°7 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Métro le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites ? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : Merci de préciser la période demandée

Question n°8 CGT ordre général :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Tram le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites ? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : Merci de préciser la période demandée

QUESTIONS DIRECTION MAINTENANCE PATRIMONIALE

Question N°1 C.G.T Maintenance

Suite à la question N° 1 CGT Folio 53 du 25/04/2013, vous osez déclarer que le délai devrait être de 2 à 3 mois.

Comment se fait-il que des agents attendent leurs attestations d'exposition à l'amiante depuis plus de mois ?

Avez-vous quelques choses à cacher ?

A°) Combien de temps faut-il pour l'obtenir ?

B°) Combien d'agents l'ont demandé ?

C°) Combien l'ont déjà ?

Question N°1 – CGT-Maintenance

Nous demandons d'accélérer les attestations d'expositions à l'amiante.

A°) Combien de temps faut-il pour l'obtenir ?

B°) Combien d'agents l'ont demandé ?

C°) Combien l'ont déjà ?

Réponse :

Le délai devrait être environ de 2 à 3 mois dans les prochains mois.

104

42

Nous exigeons demandons des réponses sérieuses de la direction dans le respect des DP ?

Réponse : 60% des historiques sont complétés et les fiches seront donc mises à dispositions des salariés ces prochaines semaines.